

**PROCES-VERBAL PUBLIC
DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 12/09/2023**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13

Date de convocation : 29/08/2023

Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5

Date de publication : 31/08/2023

Nombre de membres présents : 11

Quorum applicable : 7

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11.

Le 12 septembre 2023 à 19 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (11) :

AIME-LA-PLAGNE : Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.
M. Michel GENETTAZ, titulaire.
M. Xavier URBAIN, suppléant (de M. Pascal VALENTIN).

CHAMPAGNY : M. Denis TATOUD, titulaire
M. Xavier BRONNER, titulaire.
M. René RUFFIER-LANCHE, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE : M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
Mme Fabienne ASTIER, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.
Mme Nathalie BENOIT suppléante (de M. Pierre OUGIER).

Également présent (0) :

Excusés (7) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime la Plagne. M. Laurent DESBRINI, titulaire d'Aime la Plagne. M. Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime la Plagne (suppléé par M. Xavier URBAIN). M. Olivier CHENU, suppléant de Champagny en Vanoise. M. Pierre OUGIER, titulaire de La Plagne Tarentaise (suppléé par Mme Nathalie BENOIT). M. Romain ROCHET, titulaire de La Plagne Tarentaise. M. Benoît VALENTIN, suppléant de La Plagne Tarentaise.

Invités en préambule de la séance plénière (3) :

- o De 17h00 à 19h00 : M. Pierre GONTHIER président de l'OTGP, M. Rémy COUNIL directeur général de l'OTGP, Mme Capucine DE CLAVIERE RAF de l'OTGP et Mme Marion LACOUR directrice marketing et communication de l'OTGP.

⇒ Ouverture du préambule à 17h15.

Préambule : Intervention de l'OTGP pour une présentation du bilan de l'année 2023 et des perspectives de 2024.

M. le Président remercie l'assistance d'être présente et les membres de l'OTGP.

M. GONTHIER prend la parole et rappelle que conformément à la convention qui lie le SIGP et l'OTGP les documents cités ci-dessous ont été envoyés par courriel, en date du 03 août 2023 :

- Le Plan d'actions prévisionnel 2024 de l'OTGP
- Budget prévisionnel 2024 de l'OTGP
- Compte d'exploitation provisoire au 30/09/2023 (prévisionnel à date)
- Le tableau de suivi pluriannuel des subventions

M. GONTHIER remercie de cette invitation, et M. le Président rappelle que le SIGP a souhaité en 2020 qu'il y ait un moment d'échanges et de questions chaque année autour de la présentation des différents thèmes (bilan des actions de l'année n, le plan d'actions de l'année n + 1, le plan de communication de l'année n + 1, le budget de l'année n + 1). M. GONTHIER propose de procéder par tranche de quinze minutes ce qui fera une heure de présentation et il restera trente minutes pour les questions subsidiaires.

Mme TURNER précise que tous ces documents étaient joints à la convocation du présent conseil, en annexe P.1.

Présentation ponctuée de temps d'échanges avec les élus.

⇒ *Départ des représentants de l'OTGP à 19h05.***⇒ *M. le Président constate que le quorum est atteint, et ouvre la séance plénière à 19h10.***

Secrétaire de séance : M. le Président demande qu'un secrétaire de séance soit désigné, le Comité syndical décide de nommer M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

ORDRE DU JOUR

M. le Président demande si les élus ont des remarques sur le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 11 juillet 2023 (notifié aux élus le 27 juillet 2023).

Aucune observation n'étant faite sur le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 11 juillet 2023, le Comité syndical décide de l'approuver et de l'adopter ; il sera donc arrêté en l'état, et publié sous huitaine.

Relevé de décision : au 31 août 2023, et conformément à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT, applicable aux intercommunalités :

Décision 2023-001 : MAPA avec EIFFAGE pour des travaux sur des chambres électriques et sur le revêtement de surface sur la piste de bobsleigh. Le marché a été signé le 07 juillet 2023. Le montant du marché est de 97.692,40 € HT.

M. le Président remercie M. TATOUD et Mme TURNER pour les explications sur ce dossier. Il propose de passer au premier point à voter de ce comité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Convention entre le SIGP et le CDG73 pour le service Intérim : renouvellement – délibération n°2023 - 049

Le Président demande l'accord de signature de ce renouvellement à l'assemblée. La validation est faite à l'unanimité.

DOMAINE SKIABLE

2. Tarifs publics des remontées mécaniques : compléments.

Ce point doit être retiré de l'ordre du jour pour insuffisance de pièces substantielles. (Propositions SAP non fournies à date)

Il est rappelé que les tarifs publics de l'hiver 2023-020 ont été approuvés au cours du Comité syndical du 11 avril 2023 (délibération n° 2023-020).

Après échanges réguliers avec la SAP (en juin, le 11 juillet et encore dernièrement le bureau exécutif a rencontré M. PROVENDIE et Mme DELAHOUSSE le 05 septembre 2023) les questions sont de modifier et compléter les tarifs publics délibérés.

Notamment :

1. Entériner un tarif forfait saison 20 jours non consécutifs
2. Créer un tarif annuel (hiver et été) pour les moins de 18 ans
3. Créer un tarif été 1j/7 et 2j/7
4. Corriger l'oubli d'un tarif annuel (hiver et été) pour les plus de 75 ans (cotisation).
5. Un courrier a été adressé en ce sens à la SAP le 26/07/2023.

FINANCES

3. Subventions et cotisations 2023 : compléments – délibération n°2023 - 050

Le Président rappelle que, par délibération n° 2023-026 du 11 avril 2023, le Comité syndical a octroyé les subventions ou cotisations aux clubs et associations qui en avaient effectué la demande, au titre de l'année 2023.

Il informe que, par courrier en date du 14 juillet 2023, l'association « Maison des jeux olympiques d'hiver » a fait part au SIGP d'une demande de cotisation pour l'année 2023, pour un montant de 4.600 €.

Le Président propose par ailleurs que le SIGP prenne en charge à compter de 2024 la cotisation à l'ANENA (Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches), en lieu et place des trois communes membres, pour un montant global de 2.000 € pour la Grande Plagne.

Il propose d'attribuer les sommes indiquées.

M. le Président demande l'accord aux élus pour le montant de 2000.00€ de cotisation SIGP pour l'ensemble de la Grande Plagne donc les 3 communes.

L'accord est donné à l'unanimité.

4. Création d'une régie d'avances.

Ce point doit être retiré de l'ordre du jour pour insuffisance de pièces et de précisions

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

- o Autres informations.

Néant.

⇒ **Fin de séance à 20h05.**

⇒ Rappel des dates des prochaines réunions.

- ✓ Diagnostic permanent EU : 20/09/2023 à 09h00.
- ✓ Présentation du projet de turbinage de la mine prévue le 20/09/2023 à 15h00 à la DDT.
- ✓ Visite technique des travaux Roche de Mio le 22/09/2023 matin reportée le 19/10/2023.
- ✓ COPIL transition écologique les 27/09/2023 à 09h30 et 25/10/2023 à 09h30.
- ✓ Séminaire « mobilités en Savoie » le 28/09/2023 à 08h30 à Alpespace (inscriptions obligatoires).
- ✓ COPIL transition écologique et restitution Flocon vert et analyse durable du territoire : le 25/10/2023 à 9h30. Il faut trouver une date pour la restitution Grand Public en soirée (17h30 à AIME).
- ✓ Dynamisation des lits touristiques : WIP : 25/10/2023 à 16h00.
- ✓ CIS hiver : 07/11/2023 à 09h00.
- ✓ 4^{ème} Comité multi acteurs sensibilisation à la présence de micropolluants dans l'eau le 21/11/2023 à 10h00.
- ✓ Comité de suivi Vanoise express : 22/11/2023 à 14h00.
- ✓ Comité de suivi Vanoise express : 08/01/2024 à 14h00.

Réunions statutaires :

- ✓ Bureau : 27/09/2023 à 14h00.
- ✓ **Comité syndical : 10/10/2023 à 19h00, préambule ADRIAL CONSEILS pour les RPQS E/A à 17h30.**

- ✓ Bureau : 25/10/2023 à 14h00.
- ✓ Commission des finances AEP-EU : 14/11/2023 à 16h00.
- ✓ **Comité syndical : 14/11/2023 à 19h00, préambule RAD avec ECHM à 17h30.**
- ✓ Bureau : 29/11/2023 à 14h00.
- ✓ Journées de la Plagne : le 07/12/2023 à 18h00 (lieu/horaire à confirmer)
- ✓ **Comité syndical 12/12/2023 à 18h00.**
- ✓ Bureau : 03/01/2024 à 14h00.
- ✓ **Comité syndical 16/01/2024 à 19h00, préambule AGATE TERRITOIRES pour le DOB 2024.**

LISTE DES PROJETS DE PIÈCES JOINTES A CE COMPTE RENDU
(Pièces envoyées aux élus le 27/09/2023 avec le projet de compte-rendu)

Pour mémoire : toutes les pièces annexes sont confidentielles et non reproductibles.

P.J. N°1 : Présentation OTGP : bilan 2023-2024.

Annexe 1 : compte rendu de Bourg Saint Maurice du Conseil Municipal du 26/04/2023 sur les tarifs Hiver (notamment le 20j non consécutifs).

Annexe 2 : Annonce Facebook Bourg Saint Maurice et commentaires des internautes.

Annexe 3 : Compte rendu de Bourg Saint Maurice du Conseil Municipal du 26/04/2023 sur les tarifs été.

Annexe 4 : Réponse de M. LAMBERT de la MTD – Tarentaise et réponse de Mme UTILE-GRAND au sujet des reporting annuels des travaux routiers (question posée lors du Comité Syndical du 11/07/2023)

Annexe 5 : LRAR du 18/09/2023 envoyée à la SAP.

Fait à La Plagne Tarentaise, le 12 septembre 2023

⇒ **Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).**

- ⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de leur publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

**Procès-verbal public validé, approuvé et adopté en l'état
en séance du Comité syndical du 10 octobre 2023.**

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
S.I.P. 63
73211 AIME CEDEX

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le **19 OCT. 2023**